

## Soirée « Printemps » organisée par Heureux HasArts :

Samedi 20 mars à 20h30 - salle du Rocher  
 Au programme :  
 Spectacle : « Improloco » avec la Ligue d'improvisation de l'Isère (4 comédiens professionnels)  
 Restauration légère sur place (plateau printemps, verrines, mousses et autres..) sur réservation avant le spectacle (19h/19h30)  
 Buvette festive après le spectacle et rencontre avec les comédiens dans une ambiance conviviale, apportez vos instruments et faites part de vos talents !  
 Tarifs : spectacle : plein tarif : 10 € - tarif réduit : 8 €

## Spectacle «Le cri» organisé par la Paroisse Saint-Benoit et «La Mondée»

Vendredi 26 mars 2010 à 20h30 - salle du Rocher  
 Dans le cadre d'une tournée en Isère et Rhône-Alpes  
 Création mêlant comédiens, danseurs, musiciens et chanteuses venus de France, Brésil, Portugal et Suisse alémanique.  
 A partir de textes bibliques  
 Mise en scène et dramaturgie : Laurent Poncelet  
 Tarifs : adulte : 8 € - moins de 12 ans : 6 €  
 Infos / réservation : 04.76.93.82.97.

## Exposition et concours photos à l'Office de Tourisme

Jusqu'au 19 mars 2010 un concours de photos de voyages est organisé en partenariat avec l'agence Perraud Voyages.  
 Du 31 mars au 30 avril 2010 : José Arronis, de Saint-Maurice l'Exil, exposera ses sculptures en métal.  
 Visites du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30  
 1er étage de l'Office de Tourisme du Territoire de Beaufort.  
 Infos : 04.74.84.68.84.  
 email : office.tourisme@territoire-de-beaufort.fr

## Dons de sang

Les lundis 12 avril - 3 et 10 mai à partir de 16h30 à la salle polyvalente

## Soirée Solid'Arts organisée par l'Echo de la Valloire en partenariat avec le Chœur Val'Canto et Heureux Has'Arts

Samedi 1<sup>er</sup> mai 2010 à 20h30 - salle du Rocher  
 Soirée culturelle de solidarité au profit des Secours Catholique et Populaire de Beaufort.  
 Au programme : musique, théâtre et chant.  
 Tarif unique entrée : 5 €

## 4ème week-end du carnet de voyage organisé par l'association «L'oiseau Lire»

5 et 6 juin 2010  
 Salle du Rocher et Maison des habitants  
 Entrée libre  
 Infos : plus de détails dans le prochain numéro  
 Site internet : <http://carnet.beaufort.free.fr> ■

## Horaires d'ouverture et coordonnées de la Mairie

Lundi : 8h - 12h / 13h30 - 16h  
 Mardi : 8h - 12h / 13h30 - 17h30  
 Mercredi : 8h - 12h  
 Jeudi : 8h - 12h / 13h30 - 17h30  
 Vendredi : 8h - 12h / 13h30 - 16h  
 Fermé le mercredi après-midi

Rue François 38270 Beaufort  
 Tél. 04.74.79.22.60.  
 Fax. 04.74.79.22.61.  
 E-mail :  
[mairie.beaufort@territoire-de-beaufort.fr](mailto:mairie.beaufort@territoire-de-beaufort.fr)

## Inscriptions écoles maternelle et primaires

Il est possible d'inscrire dès à présent votre enfant dans l'une des trois écoles publiques de Beaufort. Pour cela vous présenter à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture munis du livret de famille et du carnet de vaccination de chaque enfant.  
 Info : 04.74.79.22.60.

## Voyages des retraités : Bresse Ancestrale et Dombes à plumes

Jeudi 10 juin 2010  
 Inscriptions en mairie à compter du 22 mars 2010.  
 Conditions : être âgé de 60 ans et plus.  
 Participation : 20 €/personne.  
 Programme : visite de Châtillon sur Chalaronne et du Musée « Tradition et Vie » en matinée.  
 Après le déjeuner « Grenouilles », visite du parc ornithologique à pied et en petit train.

## Mise en place de la redevance incitative

Infos au 0800.148.348. (n° vert)

## Formation utilisation des défibrillateurs

Courant mars et avril, des séances de formation seront dispensées aux élus, agents communaux et responsables d'association pour optimiser l'utilisation de ces appareils en cas de nécessité.

Ce bimestriel est distribué par les agents communaux. Tout habitant ne recevant ce journal dans sa boîte aux lettres est prié d'en faire part au service communication de la mairie :  
 04.74.79.22.60. ou [service.com.beaufort@gmail.com](mailto:service.com.beaufort@gmail.com) ■



LE BIMESTRIEL DE VOTRE COMMUNE

# BEAUFORT



*n. 4*

**Dossier social :**  
**Activités de planification et d'éducation familiale, une conseillère à votre écoute**

# sommaire

## Evolution du marché



Philippe MIGNOT,  
Maire  
Conseiller Régional

Depuis le mercredi 20 janvier 2010, la circulation des véhicules a été interdite les jours de marché sur la place des Terreaux et la partie nord de la rue Gambetta. La mise en place de ce nouveau fonctionnement vise à sécuriser la place du piéton et conforter ce moment traditionnel de la vie sociale et économique de Beaurepaire.

Cette modification a fait l'objet d'une concertation avec les forains non sédentaires et les commerçants locaux concernés. Après une période d'essai permettant de mesurer concrètement les conséquences de cette évolution, un bilan sera effectué et des ajustements éventuels pourront être envisagés. Je remercie pour leur compréhension, les habitants et les professionnels concernés par ce nouveau plan de circulation. Un marché plus attractif par son cadre pérenniser sa fréquentation et le rendra plus agréable pour tous.

En cette fin de période hivernale, je veux aussi souligner l'engagement du personnel communal, départemental et des partenaires privés qui ont permis d'améliorer, autant que possible, les conditions de circulation aussi souvent que les conditions météorologiques le rendaient nécessaire sur la commune.

Je tiens à insister, une nouvelle fois, sur l'importance du comportement de chacune et chacun sur les routes. En toutes saisons, soyons prudents et respectons les règles pour la sécurité de tous. ■

*Très cordialement*  
Philippe Mignot

### «Le bimestriel de votre commune BEAUREPAIRE»

Bimestriel d'informations  
Ville de Beaurepaire  
28 rue Français  
38270 BEAUREPAIRE  
Tél. 04.74.79.22.60 - Fax. 04.74.79.22.61  
mairie.beaurepaire@territoire-de-beaurepaire.fr  
Imprimé sur papier ♻️ Cyclus 170g et 150g

Directeur de la publication : Philippe Mignot  
Rédaction : service communication, Lucia Rodrigues  
Photos : service communication  
Réalisation : service communication  
Impression/Conception : Imprimerie Ronjat  
Tiré à 3000 exemplaires  
Dépôt légal à parution bimestriel d'informations

## Culture

Le Pays de Bièvre Valloire «se livre»  
du 24 au 30 avril 2010

le Pays  
se livre

24 - 30 AVRIL 2010

Le Syndicat mixte du Pays de Bièvre-Valloire propose fin avril une manifestation qui multiplie les rencontres du public avec la lecture et l'écriture. Elle se clôturera à Beaurepaire le 30 avril à partir de 19h à la salle du Rocher, avec un banquet sous le signe de la fête où sont conviés les habitants et tous les participants et partenaires.

cet événement se prépare activement puisque, depuis janvier, ont déjà lieu des ateliers d'écriture, de mise en voix de textes, de slam, d'arts plastiques, d'adaptations d'albums en spectacle vivant... mobilisant différents publics, à qui l'on donne rendez-vous fin avril. Ces animations sont gratuites et s'adressent à tous :

- des collégiens de Beaurepaire accueillent les écrivains Sébastien Joanniez et Mano Gentil pour écrire (et dire) textes courts, poésie, théâtre, selon les envies d'expression
- un atelier animé par un sculpteur, en modelage-terre, vous est proposé les samedis 6 mars, 13 mars et 3 avril à la bibliothèque de Beaurepaire pour créer à partir d'un album
- les lecteurs du groupe «Paroles en l'air» concoctent une «**Conversation Sinfonietta**» qui sera donnée **lundi 26 au soir à Primarette**
- le groupe «les Clap'petits» et autres collègues préparent une adaptation de l'album jeunesse «**Les deux Maisons**» en spectacle, **proposé aux enfants (et à leurs parents) le mercredi 28 à 18h30 à Beaurepaire** (salle du Rocher)
- les écoles primaires et les bibliothèques de Bellegarde Poussieu, Beaurepaire et Jarcieu s'apprêtent à rencontrer **l'écrivain voyageur Jean-Yves Loude** qui donnera une **lecture conférence jeudi 29 au soir, à Jarcieu**.
- deux classes de primaire de Cour et Buis inventent, avec la bibliothèque, des histoires, que les élèves mettront en images avec l'illustratrice Caroline Palayer.

Au cours du banquet du vendredi 30 avril se dérouleront la projection d'un reportage vidéo, une courte lecture-dansée par la Compagnie Ephémère, une lecture-spectacle par Sébastien Joanniez, accompagné d'un musicien, pour terminer avec une scène ouverte à tous. N'hésitez pas à venir avec un texte (court) écrit par vous, pour le lire ou le faire lire par quelqu'un d'autre et partager avec le public présent. ■

→ Pour tout renseignement, contacter  
le Syndicat mixte du Pays de Bièvre-Valloire  
Gaetane Jambu : 04.74.54.19.41.  
g.jambu@bievre-valloire.fr  
Pour s'inscrire à l'atelier modelage, contacter  
Catherine Baretje, responsable de la Bibliothèque  
Pour Tous  
Programme complet à télécharger à compter de fin  
mars sur [www.bievre-valloire.fr](http://www.bievre-valloire.fr)

## Culture

Nicolas Fanjat : chef du Chœur Val'Canto



La musique, le chant, Nicolas Fanjat baigne dedans depuis sa plus tendre enfance. Même si ses études agricoles l'obligent à s'en éloigner un temps, il reprend ce loisir à ses 18 ans. Membre du chœur Val'Canto depuis maintenant dix ans, il en a pris la direction en septembre dernier. Il succède ainsi à sa sœur Marie-Pierre Jury à qui il doit une partie de son savoir-faire...

Nicolas FANJAT a débuté en tant que chanteur puis a très vite pris en main le pupitre de basse. L'apprentissage de «chef de pupitre» lui laisse alors entrevoir des horizons nouveaux et prometteurs. Même s'il a beaucoup appris aux côtés de son aînée Marie-Pierre, il a toutefois suivi un 3ème cycle de musique sur Vienne car en dehors de ses qualités de chanteur il joue du cor d'Harmonie et donne des cours en lien avec l'école de musique des Côtes d'Arely où il s'est perfectionné aux côtés de Françoise Thaize. A 28 ans, Nicolas Fanjat mène une vie très riche, tant sur le plan professionnel qu'associatif : son métier d'éleveur l'a mené à assurer la présidence du Syndicat Ovin du Bas-Dauphiné et en plus de la direction du Chœur Val'Canto il chante dans le Chœur des Voix du CIEM des Côtes d'Arely et joue dans l'orchestre d'Harmonie d'Eyzin-Pinet : plus qu'un loisir, le chant est une passion.

### Les projets pour 2010

Le chœur a répondu à l'invitation de l'Harmonie d'Eyzin Pinet pour un concert le 21 mars prochain au profit de la sauvegarde du patrimoine religieux. Mais des projets sont aussi à l'ordre du jour, tels que deux œuvres «Misere» d'Allegri et «Credo» de Vivaldi. Ces œuvres seront interprétées le 1<sup>er</sup> mai 2010 à la salle du Rocher à l'occasion du concert organisé par les Harmonies de Beaurepaire et de Jarcieu au profit du Secours Populaire et Catholique.

Sa connaissance et sa maîtrise du chœur Val'Canto lui ont permis de prendre le relais après le départ de Marie-Pierre Jury et depuis septembre, Nicolas dirige sereinement les répétitions, bénéficiant de la confiance de chaque choriste. Le Chœur Val'Canto - dont la présidence est assurée depuis janvier 2010 par Monique Galfione - compte aujourd'hui entre 65 et 70 choristes assidus. Comme le confie Nicolas, «le plus dur c'est l'apprentissage préalable à la mise en pratique et la satisfaction du résultat obtenu».

Même si l'ambiance est détendue, Nicolas consacre beaucoup de temps personnel à la préparation des répétitions car il souhaite valoriser le meilleur du Chœur. Pour cela, il sait qu'en cas de besoin, Marie-Pierre ne sera jamais bien loin... ■

## ACTUALITES

**Economie :**  
Marché hebdomadaire : quelques modifications  
Afin de sécuriser le déplacement des riverains et forains, des modifications de circulation ont été apportées avenue des Terreaux et rue Gambetta

**Cadre de vie :**  
Circulation alternée avenue Victor Hugo  
Des dispositions nécessaires pour la sécurité des automobilistes et riverains

**Solidarité :**  
Des dons pour Haïti  
Vous pouvez envoyer vos dons pour aider à la reconstruction du pays par l'intermédiaire du Secours Populaire et du Secours Catholique

## DOSSIER

**Social :**  
une conseillère conjugale et familiale  
Pour quoi faire, quel public ? Détails sur des activités de planifications dites « ambulatoires »

## VIE MUNICIPALE

**Personnel :** Vœux du Maire au personnel communal  
Un moment d'échanges entre les élus et le personnel pour un bilan de l'année écoulée et sur les perspectives 2010

**Finances :** Vote du budget communal  
Le conseil municipal de mars est consacré au vote du budget

## INTERCOMMUNALITE/PAYS

**Culture :** La Fête du livre  
Des animations organisées par le Pays de Bièvre Valloire en Territoire de Beaurepaire

## PORTRAIT

**Culture :** un nouveau chef pour le Chœur Val'Canto  
Nicolas Fanjat succède à Marie-Pierre Jury, portrait d'un homme passionné par le chant et la musique

## AGENDA

## INFOS PRATIQUES

## Personnel

### Vœux du Maire au personnel communal



Le personnel communal présent

Le 12 janvier dernier, le Maire retrouvait les agents de la commune pour formuler ses vœux au personnel. L'occasion de réunir l'ensemble des services et les élus pour un temps d'échange sur des sujets qui concernent les missions de chacun. Un moment partagé en toute convivialité.

Au cours de la soirée, deux ATSEM : Christine Hattenville et Chantal Berchard recevaient la médaille Vermeil correspondant à 30 ans de service et un agent de l'équipe technique Marc Pauget (absent), la médaille argent pour 20 ans de service à la ville de Beaufort.

Enfin, le verre de l'Amitié permettait de rassembler les élus et le personnel autour de deux agents, Lucienne Berhaut, adjoint technique et Michel CHaumât, gardien de la salle du Rocher, pour un au revoir, tous deux ayant fait valoir leurs droits à la retraite. ■

A cette occasion, le maire remerciait vivement le personnel du service technique pour le travail effectué, dans des conditions hivernales difficiles. Ces remerciements, dans leur ensemble, étaient formulés à l'ensemble du personnel communal pour les missions quotidiennes assurées dans les différents services. Le Maire évoquait également son souhait de permettre à chaque agent d'évoluer dans sa carrière, par le biais de formation ou concours, afin d'améliorer ses compétences et exercer au mieux ses missions de service public.



Le Maire entouré de Chantal Berchard, Christine Hattenville, Michel Chaumat et Lucienne Berhaut

Le début d'année a été marqué par les fortes chutes de neige qui ont placé le département et notamment les territoires du nord Isère en vigilance orange à plusieurs reprises. Les conditions climatiques ont contraint le personnel communal à redoubler d'attention pour saler et dégager les voies communales, de la même manière que l'entretien des départementales – relevant de la compétence du Département – était assuré par les agents du Conseil Général de l'Isère.

## Finances

### Vote du budget communal

Le mois de mars est consacré à la préparation et au vote du budget qui se tiendra mercredi 24 mars 2010 à 20h à la salle du Conseil municipal. Il est rappelé que toutes les séances sont publiques.

Les orientations budgétaires en fonctionnement et en investissement seront détaillées dans le journal de mai-juin. ■

## Economie

### Marché hebdomadaire : changement d'organisation



Photos marché – rue Gambetta – avenue des Terreaux – Février 2010

Face à la hausse de fréquentation du marché, il s'est avéré nécessaire d'opérer quelques changements. L'objectif est de faciliter l'accès piéton en sécurisant leurs déplacements et permettre également aux commerçants non sédentaires d'exercer leur activité sans danger.

L'affluence des piétons le mercredi matin d'une part et les flux importants de

circulations automobiles d'autre part ont amené les élus à prendre de nouvelles dispositions. Ainsi, l'organisation du marché hebdomadaire a changé depuis le 20 janvier.

Tout d'abord l'avenue des Terreaux est désormais interdite aux automobilistes sur la portion située entre la place Yves Pagneux et les feux tricolores au croi-

sement de la rue Gambetta. Les piétons peuvent ainsi se déplacer en toute quiétude et les commerçants disposer leurs stands plus facilement. La déviation se fait alors par la rue Nicolas Churier puis Anatole France pour un retour par la rue Gambetta en direction de Saint-Barthélemy.

Ensuite, une partie de la rue Gambetta – précisément la portion située entre les feux tricolores et la rue de la République – est désormais réservée à l'emplacement de stands des commerçants spécialisés dans l'alimentaire. Ils occupaient jusqu'à présent un emplacement sur la place du Jeu de Paume. Ces commerçants se rapprochent ainsi du centre-ville et la Place du Jeu de Paume reste le point de vente saisonnier de volailles vivantes. ■

## Cadre de vie

### Circulation alternée Avenue Victor Hugo



Avenue Victor Hugo – février 2010

La circulation sur l'avenue Victor Hugo est perturbée depuis plusieurs semaines. Une « procédure de péril » sur la voie publique a été déclenchée.

L'effondrement partiel de la maison située au 56 avenue Victor Hugo a nécessité la mise en place par la commune d'un périmètre de sécurité. La circulation a été rétablie avec la pose, le jour du sinistre, d'étais, l'installation de barrières et la mise en service de feux tricolores.

Toutefois, ces aménagements n'empêchent pas la gêne occasionnée par l'encombrement de l'avenue, aux heures de fortes affluences. La procédure lancée impose au propriétaire de réaliser, en premier lieu, des travaux de mise en sécurité avant de conforter l'ensemble du bâti. D'ici là, la seule alternative et la plus sûre, reste la circulation alternée. ■

## Solidarité

### Urgence Haïti : appel aux dons



Visuel Handicap International

Suite au séisme d'une magnitude de 7,5 sur l'échelle de Richter survenu à Haïti le 12 janvier dernier, de nombreuses associations se mobilisent aux côtés des pouvoirs publics et des ONG pour porter secours à toute une population meurtrie et sinistrée.

Le tremblement de terre à Haïti a bouleversé le monde entier. Très vite, face à l'ampleur des dégâts, les secours, l'aide d'urgence, se sont organisés pour sauver et soigner les rescapés ensevelis sous les ruines.

Après plusieurs semaines où bénévoles et professionnels ont œuvré jour et nuit sans relâche, les collectes de dons se sont mises en place pour accompagner la reconstruction du pays. La France se mobilise également et de nombreuses associations françaises reconnues récoltent ces dons : Croix Rouge Française, Unicef, Handicap International,

Médecins sans frontières, Action contre la faim etc.

Le Secours Populaire et le Secours Catholique apportent leur soutien également. A Beaufort ces deux associations récoltent vos dons, il suffit de faire un chèque à l'ordre soit du Secours Populaire, soit du Secours Catholique et spécifier : « Urgence Haïti ». Une urne est également disponible à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture. ■

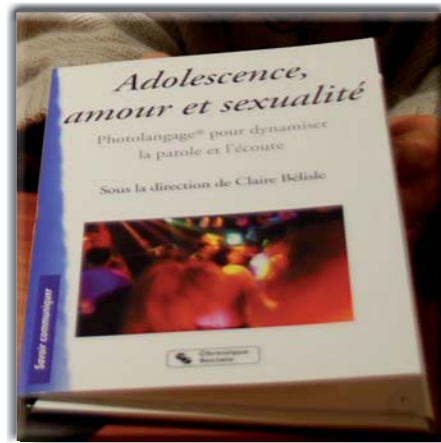
→ Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le Secours Populaire, 5 avenue des Terreaux, ouvert le mercredi de 9h à 11h30 et le samedi de 9h à 11h, tél. 04.74.79.09.55. ou le Secours Catholique, 15 rue du 11 Novembre, ouvert le mardi de 15h à 17h et 30 bis rue de Luzy Duffellant, ouvert le mardi et le jeudi de 15h à 17h, tél. 04.74.79.05.18.



# Dossier

## Social :

### Activités de planification et d'éducation familiale : une conseillère à votre écoute



Plusieurs établissements, appelés centres de planification couvrent le département de l'Isère. Toutefois, il convient de mettre en valeur une spécificité pour le Pays de Bièvre Valloire : **des activités de planification décentralisées. Une expérimentation portée et financée par les élus du département** et mise en pratique par une conseillère conjugale et familiale. Ses missions sont équivalentes à celles proposées dans un centre de planification mais la méthode de travail - **expérimentale en Isère** - est différente puisqu'elle se déplace en fonction des besoins, sur l'ensemble du Pays de Bièvre Valloire. Un service qualifié d'«ambulatoire» d'après Philippe Gallien, directeur de la Maison du Conseil Général Bièvre Valloire.

→ Pour toute information complémentaire : contacter la conseillère au 06.79.49.02.88. ou cpefceline@mlbievre.com  
 Numéros utiles :  
 - CIDAG (Centre d'Information et de Dépistage Anonyme et Gratuit) Grenoble : 04.76.12.12.85. Bourgoin Jallieu : 04.74.19.09.20. Vienne : 04.74.31.50.31.  
 - Sida Info Service : 0.800.840.800.  
 - Fil Santé Jeunes : 0.800.235.236.  
 - IVG (interruption volontaire de grossesse) Centre National d'écoute Anonyme et Gratuit : 0.810.810.714.

Le planning familial est une institution qui a vu le jour dans les années 60 à Grenoble. Issu d'un «mouvement féministe» il a permis l'accès à la contraception pour les femmes puis l'intervention volontaire de grossesse grâce notamment à la Loi Weil, connue aujourd'hui sous le nom de Loi IVG, modifiée le 4 juillet 2001. En Isère, les élus du département - conscients des demandes et des besoins en Pays de Bièvre Valloire - ont estimé opportun d'apporter écoute et conseil aux personnes vivant parfois en territoires isolés et en attente de réponses médicales portant sur le corps, la sexualité ou encore la contraception. En Bièvre Valloire, les activités de planification mises en place sur le Pays diffèrent d'un planning familial. La finalité est la même mais la méthode employée est nouvelle dans le sens où le siège administratif de Céline WIERTLEWSKI est situé à la Mission Locale de la Bièvre, structure choisie par le département comme «support technique», pour sa connaissance du public ciblé. Il n'existe donc pas, à proprement parler, de lieu d'accueil spécifique même si la conseillère conjugale et familiale qualifie le siège social de «lieu ressource».

### Une expérimentation en Isère

Céline WIERTLEWSKI met en place depuis fin novembre 2009 des **activités de planification et d'éducation familiale dites «ambulatoires»** sur l'ensemble du Pays de Bièvre Valloire et se déplace à la rencontre du public afin de pallier les contraintes géographiques mises en avant par le diagnostic social réalisé par le Syndicat mixte du Pays de Bièvre Valloire.

Ces activités de planification sont d'une part des **animations collectives** dans les collèges, lycées et autre centres de formation tels que les MFR, APAJH etc. Elles sont préparées en étroite collaboration avec les infirmières scolaires, les professeurs

de Sciences de la Vie et de la Terre ainsi que les assistantes sociales de l'établissement. La plupart du temps, les sujets de discussion portent sur l'éveil à la sexualité, les relations affectives et amoureuses, le harcèlement sexuel, les infections sexuellement transmissibles etc. D'autre part, elles concernent **des temps de rencontres dans les centres médico-sociaux** sur rendez-vous uniquement au cours desquels sont évoquées des questions de couple : crise passagère due au chômage, à un décès, à l'arrivée d'un enfant, les violences conjugales, le soutien à la parentalité etc. Céline WIERTLEWSKI rétablit un dialogue pour aider le couple à trouver des solutions à ce qui a pu bouleverser le lien conjugal. Dans une situation difficile, le manque de recul d'un couple en crise peut nuire à l'analyse objective des causes. Cet accompagnement sur le court terme consiste à comprendre les problèmes et aider les personnes à trouver elles-mêmes des solutions. Ces temps d'échanges ont démarré au Grand-Lemps et des rendez-vous sont déjà fixés à Beaurepaire sur recommandation d'assistantes sociales ou psychologues. C'est donc un véritable travail de partenariat qui est mené entre la conseillère conjugale et familiale et les acteurs sociaux pour mutualiser les moyens en faveur des personnes en difficulté. Un partenariat que Céline WIERTLEWSKI entend développer et enrichir notamment avec les conseillères emploi de la Mission Locale pour qu'une véritable transversalité se mette en place entre les différents acteurs sociaux du Pays de Bièvre Valloire.

### Satisfaire au mieux les besoins

Pendant ces temps d'échanges et d'écoute, des réponses à des questions qui portent sur des sujets de sexualité, de contraception, de couple sont apportées. Chaque entretien est confidentiel. Par exemple un mineur peut ainsi avoir accès **gratuitement**

Céline WIERTLEWSKI,  
conseillère conjugale  
et familiale



aux différents moyens de contraception en toute discrétion sans informer ses parents. L'objectif est de comprendre l'adolescent et appréhender le contexte social, familial dans lequel il évolue pour lui apporter l'écoute et l'aide souhaitées. Dans un centre de planification traditionnel, les consultations, les examens et les prescriptions sont gratuits pour les mineurs. Pour les majeurs, les consultations sont prises en charge par l'assurance maladie. Sur le Pays de Bièvre Valloire même si le parcours de santé est différent, les modalités de mise en œuvre proposées permettent la prise en charge des personnes. En effet, ces actions de planification impulsées par une politique publique départementale sont sous la responsabilité du médecin départe-

mental. Par le biais d'une **convention** signée entre le Conseil Général de l'Isère et 5 médecins volontaires, chaque personne qui le souhaite, accompagnée de la conseillère conjugale et familiale pourra bénéficier en toute gratuité d'une consultation en urgence et de médicaments (pilule du lendemain etc) à condition de consulter l'un des ces médecins référencés.

Afin de répondre au mieux aux besoins, le recrutement d'une seconde personne est prévu dans les prochains mois. Cet emploi - également financé par le Conseil général de l'Isère - viendra compléter le travail réalisé par Céline WIERTLEWSKI. ■

### Philippe Gallien Directeur de la Maison du Conseil Général Bièvre Valloire



«La volonté politique était de mettre en place un service ambulatoire s'appuyant sur des structures publiques existantes et efficaces. Pour n'en citer que quelques-unes : la Mission Locale de la Bièvre qui accueille la conseillère conjugale et familiale ou encore la Maison des Habitants où diverses permanences décentralisées sont proposées telles que les permanences assurées par la Maison des Adolescents.

Il est apparu évident de **coordonner et optimiser l'existant** pour aider le jeune dans son orientation en fédérant les différents partenaires sociaux autour d'actions communes». ■

### Mise en place des activités de planification

**DIAGNOSTIC SOCIAL DE BIEVRE VALLOIRE**  
A FAIT RESSORTIR LES BESOINS ET ATTENTES DE LA POPULATIONS DU PAYS DE BIEVRE VALLOIRE

DANS LE CADRE D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE DECENTRALISEE :  
**ACTIVITES DE PLANIFICATION  
CONSULTATIONS (ET MEDICAMENTS SI BESOIN)  
FINANCEES PAR LE CONSEIL GENERAL**

**MISSION LOCALE DE LA BIEVRE :**  
SIEGE ADMINISTRATIF DE LA CONSEILLERE

**MISE EN PLACE D'ACTIVITES AMBULATOIRES EN BIEVRE VALLOIRE**  
ASSUREES PAR CELINE WIERTLEWSKI  
CONSEILLERE CONJUGALE ET FAMILIALE  
POUR PALLIER L'ISOLEMENT ET LA PRECARITE DUS AUX DISPARITES  
GEOGRAPHIQUES DES DIFFERENTS TERRITOIRES